

Paris, le 12 mai 2015

Journée nationale de colère des infirmières libérales : le torrent de colère ne s'arrêtera pas !

Hier, répondant massivement à l'appel de la FNI, les infirmières libérales ont exprimé leur colère sur tout le territoire et leur profond mécontentement à l'encontre de la loi Santé qui leur promet un avenir extrêmement sombre.

Oui, les infirmières libérales sont favorables au changement, oui elles veulent contribuer à mieux structurer les parcours de soins. Mais non, elles ne partagent pas l'avis des tutelles selon lequel une meilleure coordination des acteurs passe par la disparition de l'exercice libéral et leur subordination à un médecin patron qui leur dictera leurs tâches. Car c'est bien de cela dont il est question. Les infirmières libérales l'ont bien compris.

Pour preuve, elles étaient en cortège dans de nombreuses régions, là sur le péage de Saint Jean de Védas (34), celui d'Heudebouville sur l'A13 (27), sur l'autoroute Paris-Lyon, ou encore en opération escargot à Rennes sur la RN12 et la RN24 pour rejoindre la préfecture, à Limoges, Albi, La Rochelle, Pointe à Pitre... En Franche-Comté, nombreux étaient les cabinets de soins fermés, les appels téléphoniques transférés à la préfecture et les grands axes routiers bloqués.

« Notre crainte est la perte du statut libéral », déclare Christelle Berson, présidente de FNI 27 à Normandie-actu.fr. « Avec cette loi, les infirmières deviendraient des salariées des maisons de santé. Le patient, lui, perd le choix de son soignant, choix auquel il est généralement très attaché.

Interviewé hier par France inter, le président de la FNI a bien averti que l'administration étatique de la médecine de ville telle que décrite par la loi santé allait conduire les infirmières libérales à la perte de leur autonomie financière et de leur indépendance professionnelle. Comment ? En les forçant à se regrouper dans des structures placées sous l'autorité hiérarchique du médecin, et sous l'autorité de l'état avec lequel on ne négocie pas...

Alors qu'un sondage réalisé par Sanofi¹ vient confirmer ce jour l'excellente réputation dont bénéficient les infirmières en France et leur rôle auprès des patients, un rôle que ces derniers souhaiteraient plus étendu notamment dans le domaine de la vaccination, de la prévention, des maladies chroniques et de l'éducation, le gouvernement est en train de

détruire un réseau organisé, performant qu'il va remplacer par une usine à gaz administrative dont il fera le constat, dans quelques années, de son impertinence.

« *Les tigres de la colère sont plus sages que les chevaux de l'instruction* » Par cette phrase, William Blake rappelait que, parfois, il faut savoir s'insurger contre des décisions qui vont à l'encontre du bon sens et au-delà de l'accessibilité et de la qualité des soins.

La colère des infirmières libérales ne s'arrêtera pas tant qu'elles n'auront pas été véritablement entendues. Car la FNI n'est pas seulement « en colère », elle agit, construit, formalise des projets et est en mesure de faire de nombreuses propositions à toutes fins utiles.

¹ Étude réalisée par Sanofi sur la réputation des infirmières auprès du grand public dans 13 pays montrant que 91% des Français ont une excellente image des infirmières, classant les infirmières françaises au 3^{ème} rang mondial. Afrique du Sud, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, Espagne, Etats-Unis, France, Inde, Mexique, Royaume-Uni et Turquie.

Contact presse : 01 47 42 94 13